



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

### DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DES MOYENS

Bureau des Ressources Humaines et  
du Budget

affaire suivie par :

Robert ROUX

Arrêté commission sélection

PACTE.doc

Tél. : 04.68.51.67.30

Fax : 04.68.51.66.02

ARRETE PREFECTORAL N°

2934 / 2006

portant constitution de la commission de sélection  
pour le recrutement d'un agent contractuel  
dans le cadre du PACTE

**LE PREFET DU DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES**  
**Chevalier de la Légion d'Honneur ;**

VU l'ordonnance n° 2005-901 du 2 août 2005 et notamment ses articles 3, 4 et 5, instituant un nouveau parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, de la fonction publique hospitalière et de la fonction publique de l'État (PACTE) ;

VU la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État, notamment son article 22 bis ;

VU le décret n° 2005-902 du 2 août 2005 pris pour l'application de l'article 22 bis de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

VU le décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'État pris pour l'application de l'article 7 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 précitée ;

VU l'arrêté de M. le ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire du 10 avril 2006 autorisant au titre de l'année 2006 l'ouverture d'un recrutement par la voie du PACTE pour l'accès au corps des agents des services techniques de préfecture ;

VU la circulaire de M. le ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire du 14 septembre 2005 relative à la mise en œuvre du contrat dénommé PACTE ;

Adresse Postale : 24 quai Sadi-Carnot - 66951 PERPIGNAN CEDEX

Téléphone : Standard 04.68.51.66.66

Renseignements : INTERNET : WWW.pyrenees-orientales.pref.gouv.fr  
contact@pyrenees-orientales.pref.gouv.fr

0016

VU l'avis de recrutement transmis le 12 juin 2006 à Mme la déléguée départementale de l'ANPE pour le recrutement d'un agent des services techniques sur un poste de conducteur automobile et d'agent d'entretien des bâtiments dans le cadre du PACTE, à la préfecture des Pyrénées-Orientales ;

SUR proposition de Mme la secrétaire générale de la préfecture ;

## **ARRETE** :

**ARTICLE 1ER** : Il est constitué une commission de sélection pour le recrutement d'un agent des services techniques sur un poste de conducteur automobile et d'agent d'entretien des bâtiments dans le cadre du PACTE, à la préfecture des Pyrénées-Orientales.

**ARTICLE 2** : La commission de sélection est composée des membres ci-après :

- Mme Anne-Gaëlle BAUDOUIN, Secrétaire Générale de la préfecture, présidente
- Mme Aurélia VERROUIL ou, en son absence, Mme Florence DULONG, représentant l'ANPE
- M. Jean-Pierre GUISET, directeur des ressources humaines et des moyens ou, en son absence, M. Robert ROUX, représentant le service recruteur
- M. Étienne LARROUDÉ, chef du bureau de la logistique et du patrimoine ou, en son absence, Mlle Murielle MESTRES, adjointe.

**ARTICLE 3** : La commission de sélection se réunira, à l'initiative de son président, pour examiner les candidatures transmises par l'ANPE et auditionner les candidats sélectionnés.

A l'issue des auditions, la commission arrête la liste des candidats proposés.

**ARTICLE 4** : Mme la Secrétaire Générale de la Préfecture des Pyrénées-Orientales est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

FAIT à Perpignan, le 25 JUIL. 2006

POUR AMPLIATION

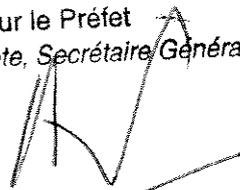
Pour le PRÉFET et par délégation  
L'Attaché principal, Chef de Bureau  
des Ressources Humaines et du Budget



Robert ROUX

LE PREFET,

Pour le Préfet  
La Sous-Préfète, Secrétaire Générale



Anne-Gaëlle BAUDOUIN